



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique**

DEUXIEME COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD DU 13 JUILLET 2021 RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

21 novembre 2023



- 1. La déclinaison de l'accord du 13 juillet 2021 dans la fonction publique**
- 2. La pratique du télétravail dans la fonction publique d'Etat**
- 3. Focus thématiques**
 - a) La promotion du droit à la déconnexion*
 - b) La mise en place des tiers-lieux*
 - c) L'évolution des pratiques managériales*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique**

1. La déclinaison de l'accord du 13 juillet 2021 dans la fonction publique



Panorama des accords conclus

Etat :

- 10 accords ministériels conclus ou en cours de conclusion (FPE)
- Des déclinaisons infra ministérielles en cours

FPT :

- Plus de 2/3 des collectivités avaient conclu ou engagé des négociations sur le sujet télétravail en 2022
- 12 Régions sur les 13 métropolitaines ont conclu un accord + 1 Région ultramarine en cours de négociation
- Poursuite des travaux

FPH :

- Plus d'un quart des établissements avaient conclu ou engagé des négociations sur le sujet télétravail en 2022
- Poursuite des travaux



Panorama des accords conclus dans la FPE

1. Au sein de l'Etat, à la suite de la conclusion de l'accord du 13 juillet 2021

- **9 ministères ont conclu un accord télétravail.** (*MSO, MINARM, MINJUS, MTECT, MASA, MESFIN, MEAE, MESR, MENJS*)
- **un ministère conduit toujours les négociations en vue de conclusion d'un accord d'ici à fin 2023.** (*MIOM : Sur la base de deux accords de méthode signés en 2022 périmètre des DDI – 16 juin 2022, périmètre AC 8 juin 2022*).
- **un ministère a organisé le télétravail en son sein par le moyen d'un arrêté.** (*Culture*)



Panorama des accords conclus dans la FPE

Employeur	Date de signature	Accord
Culture	21/02/2022	Arrêté du 21 février 2022 modifiant l'arrêté du 12 février 2021 portant application au ministère de la culture du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et dans la magistrature
MIOM	/	D'ici fin novembre
MTECT	23/02/2022	Accord relatif à la mise en œuvre du télétravail aux ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de la Mer
DGAC	01/07/2021	Note de gestion du 1er juillet 2021 relative aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail à la direction générale de l'aviation civile
Ministère de la Justice	07/06/2022	Accord relatif à la mise en œuvre du télétravail au ministère de la Justice
MESFIN	11/07/2022	Accord relatif à la mise en œuvre du télétravail au sein des ministères économiques et financiers
MENJ- MSJOP	12/06/2023	Accord-cadre concernant le déploiement du télétravail au MENJ et MSJOP
MESR	03/07/2023	Accord cadre concernant le déploiement du télétravail dans les établissements du MESR
MASA	24/02/2022	Accord relatif au télétravail au ministère de l'agriculture et de l'alimentation
MEAE	09/11/2022	Accord relatif à la mise en œuvre du télétravail au ministère de l'Europe et des affaires étrangères
Ministères sociaux	04/10/2021	Accord sur le télétravail administration centrale
Minarm	24/02/2022	Accord relatif au télétravail au sein du ministère des armées



Panorama des accords conclus dans la FPE

- **Plusieurs chantiers de négociations en cours pour décliner les accords à l'échelle infra-ministérielle** (directions, services déconcentrés, établissements publics).
 - **Une appropriation des dispositions du télétravail au plus près des collectifs de travail** grâce à un dialogue social dédié
 - Des discussions sur le sujet télétravail qui intègrent des dimensions liées **aux métiers, aux missions réalisées et à l'organisation et les conditions de travail** des agents concernés
 - **Un vecteur d'adaptation des moyens** mis en œuvre par l'administration pour lever les freins en matière de pratique du télétravail (équipements, logiciel,...)



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique**

2. La pratique du télétravail dans la fonction publique



Précisions méthodologiques

Données issues d'une enquête conduite
par la DGAFP auprès des ministères
en octobre 2023
(au titre de l'exercice 2022)

Un agent est comptabilisé comme
« ayant recours au télétravail » au
titre de l'année 2022
dès la première demi-journée de
télétravail

Périmètre :

agents publics de l'Etat, hors enseignants
soit 1 071 000 agents

un échantillon de 665 738 agents publics
(66% du périmètre d'étude) dont 500 114
identifiés comme « éligibles au télétravail »
(soit 75%) – hors ministère de la Justice, services du Premier
ministre, Caisse des dépôts



Le télétravail en pratique – FPT

Bilan réalisé sur la base du retour de 10 Régions dont 9 régions métropolitaines

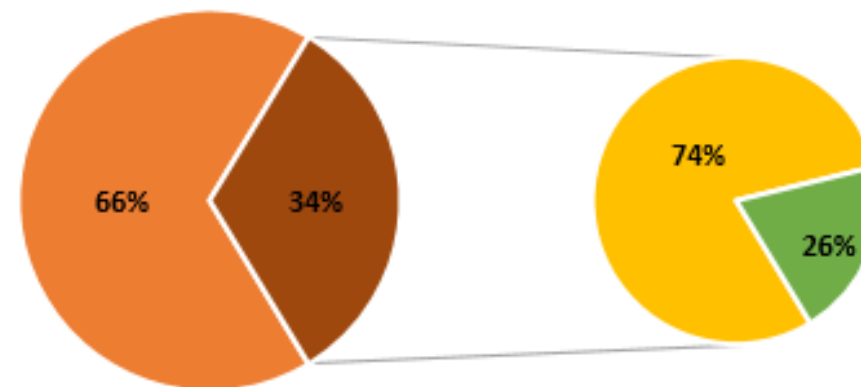
66 % des agents des régions ne sont pas éligibles au télétravail (96 % de cat. C) et **34 %** le sont.

Sur ces 34 %, **74 %** des agents bénéficient d'une autorisation de télétravail.

Effectifs recourant au télétravail - Régions

(échantillon de 57 017 agents)

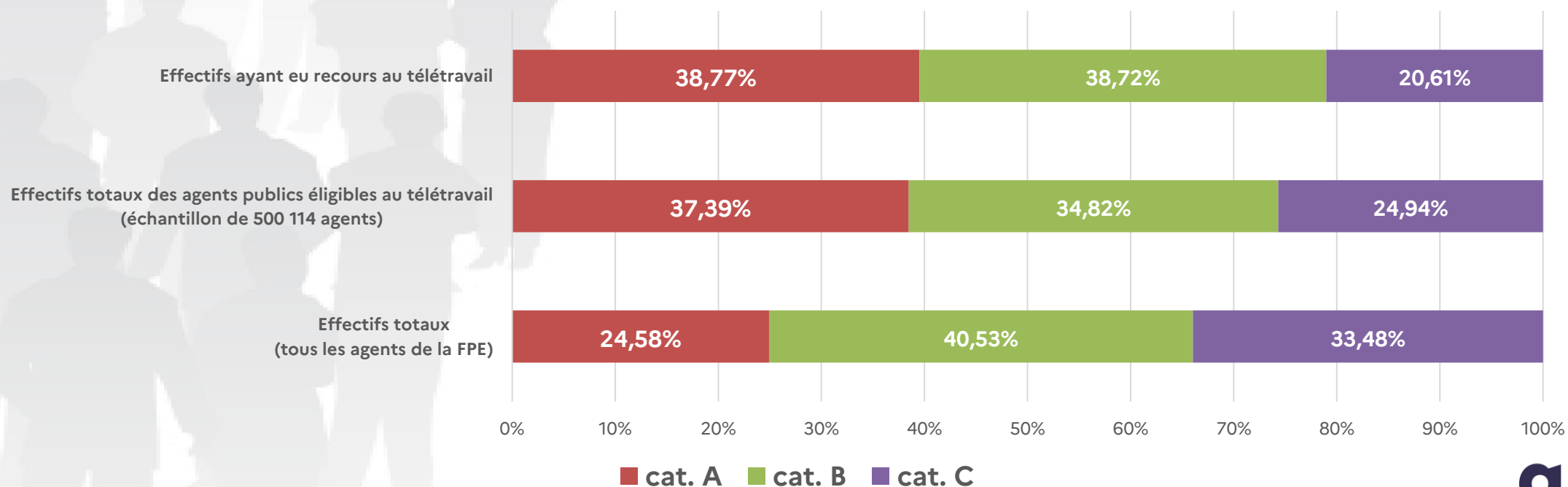
- Agents non éligibles au TTV
- Agents ayant recours au TTV (autorisation)
- Agents éligibles au TTV mais n'y ayant pas recours





Le télétravail en pratique – par catégorie

Analyse de la pratique du télétravail dans l'échantillon FPE
selon une approche par catégorie hiérarchique
(hors enseignants)

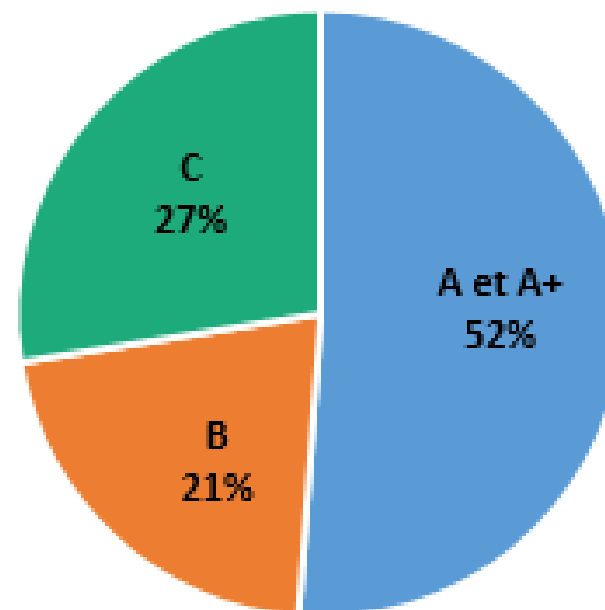




Le télétravail en pratique – FPT

Bilan réalisé sur la base du retour de 10 Régions dont 9 régions métropolitaines

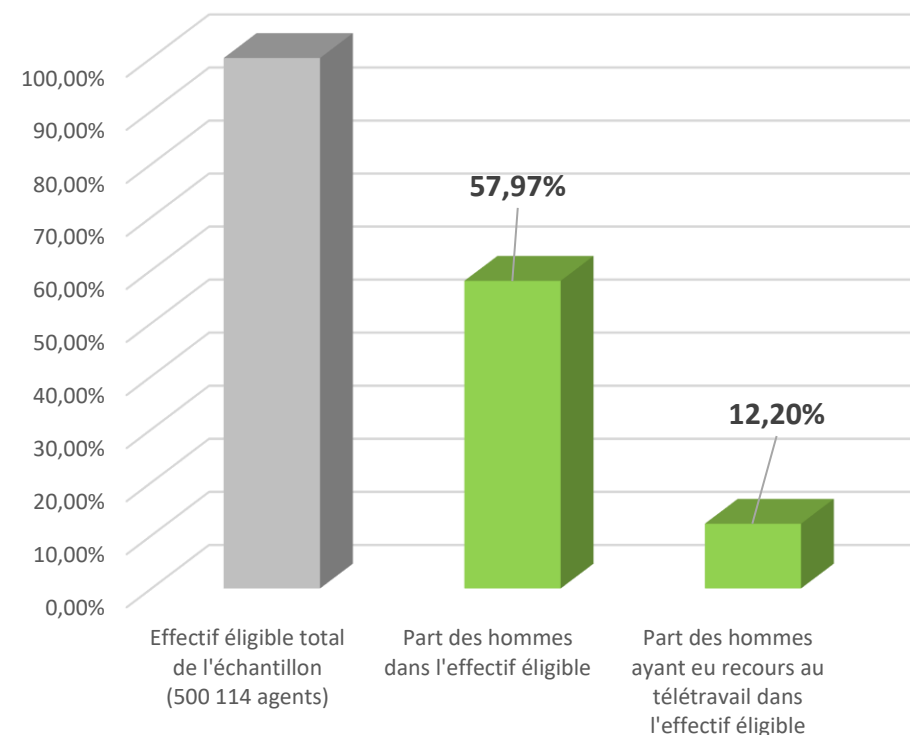
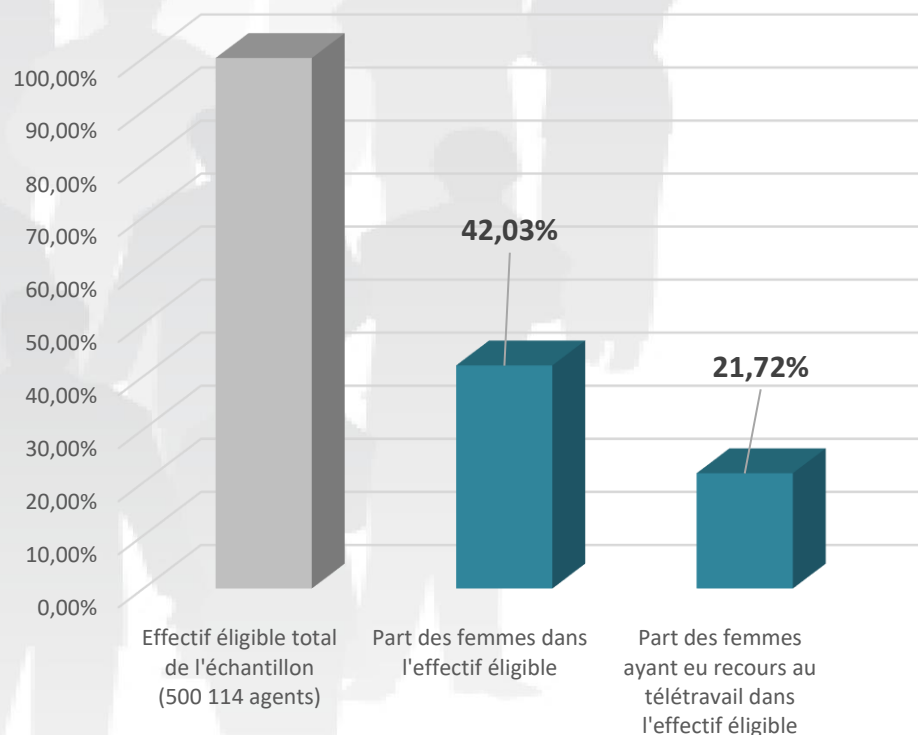
Répartition par catégories - Régions (échantillon de 14 574 agents)





Le télétravail en pratique – répartition femmes/ hommes

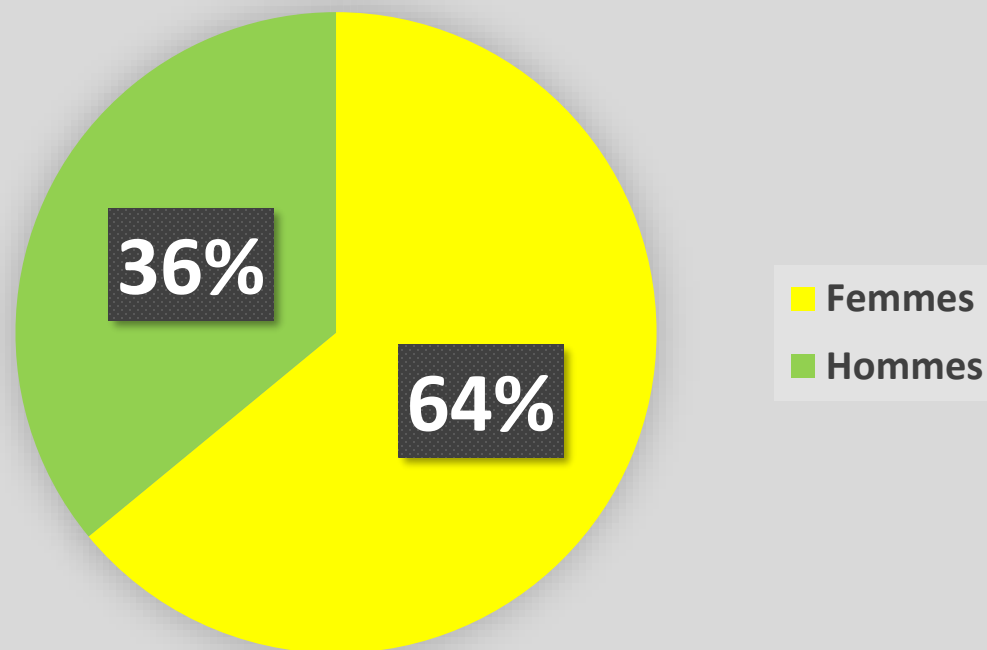
- Au sein de l'échantillon, les agents publics femmes éligibles au télétravail mobilisent davantage le recours à ce mode de travail que les hommes.



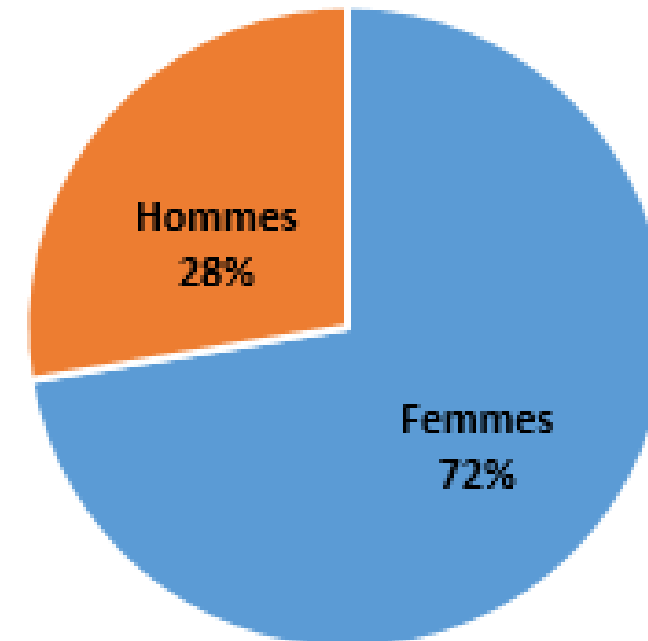


Le télétravail en pratique – Répartition femmes/hommes

Répartition femmes / Hommes des
agents ayant eu recours au télétravail
dans la FPE



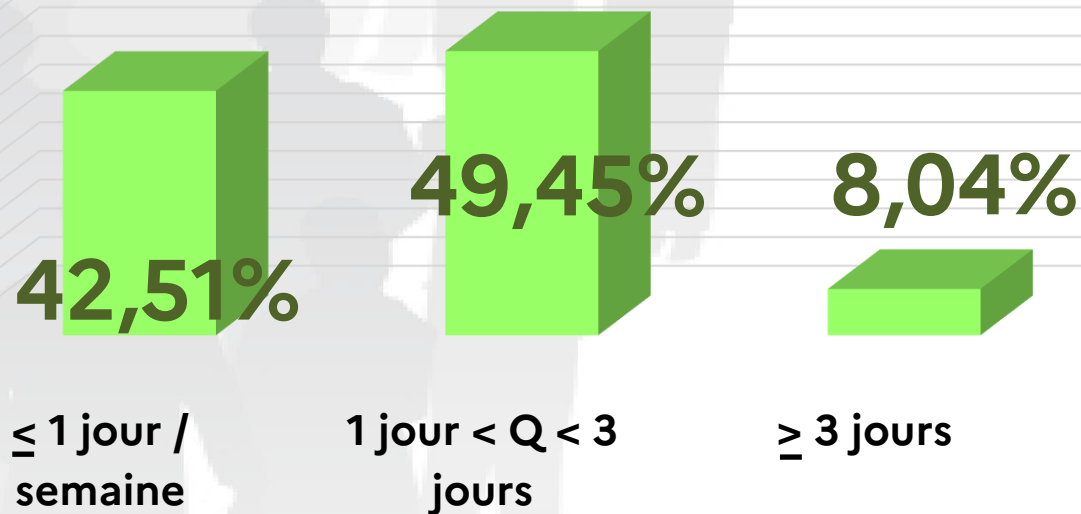
Répartition femmes - hommes - Régions
(échantillon de 14 487 agents)



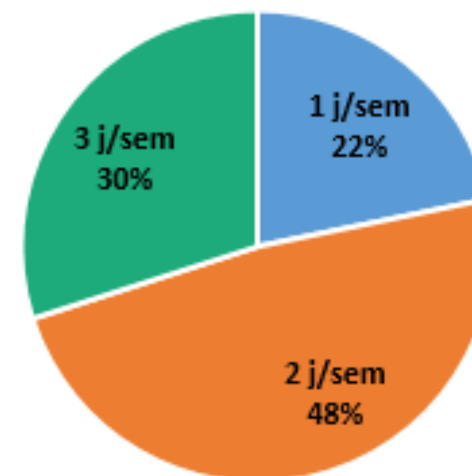


Le télétravail en pratique – quotité hebdomadaire

Répartition des agents ayant eu recours au télétravail en fonction de la quotité hebdomadaire moyenne observée au sein de l'échantillon FPE



Fréquence de recours au télétravail - Régions
(échantillon de 10 921 agents)





**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique

3. Focus thématiques *La promotion du droit à la déconnexion*



Le droit à la déconnexion

Retours de l'enquête employeurs

Les principes et outils du droit à la déconnexion sont abordés dans des formations au télétravail ou au management.

ex. Formation digitale sur l'hyperconnexion et le droit à la déconnexion du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer



D'autres ministères prévoient **un travail spécifique sur le droit à la déconnexion** dans le cadre de l'analyse des risques liés au télétravail ou en lien avec un diagnostic des usages numériques.

(Ministères Sociaux, MEFSIN)



Le droit à la déconnexion

Bonnes pratiques

Un accord a été négocié sur le droit à la déconnexion et conclu le 15 décembre 2022.

Il est structuré autour de 5 leviers :

1. la formalisation du **rôle et des responsabilités** de chaque acteur, et des **règles** à respecter.
2. les efforts à poursuivre pour **maîtriser la charge de travail**.
Par ex. principes de régulation de la charge de travail (organiser collectivement la charge de travail = un préalable indispensable)
3. un cadrage du **bon usage des outils numériques**.
 - **Par ex. principes et outils pour un usage numérique raisonné**
4. des actions de **sensibilisation et de formation**
5. des **outils et indicateurs** quantifiés.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A noter : l'administration centrale s'est engagée dans une expérimentation de mesure numérique de l'utilisation de la messagerie professionnelle, pour en tirer des enseignements sur le flux des e-mails ainsi sur les actions possibles pour améliorer le bon usage de cet outil.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique

3. Focus thématiques *Le recours aux tiers-lieux*



Le recours aux tiers-lieux

Retours de l'enquête employeurs

Une utilisation limitée des tiers-lieux à ce jour.

Les tiers-lieux se développent principalement en hors Île-de-France compte tenu du caractère multi-sites de certaines structures et de l'intérêt que peut représenter un espace de travail mutualisé et partagé au niveau local.

Pratique la plus répandue : diffusion d'une liste de tiers-lieux, recours à des sites mis à disposition par d'autres administrations.

Un groupe de travail interministériel, piloté par la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE), a pour objectif la publication d'une boîte à outils pour accompagner les ministères à concevoir et mettre en place des tiers-lieux, afin d'enrichir l'offre de locaux à disposition des agents pour recourir au télétravail.



Le recours aux tiers-lieux

Bonnes pratiques

Cartographie des tiers-lieux en Bretagne :

Un recensement dans l'ensemble des départements de la région Bretagne a permis d'identifier **50 places de bureaux** susceptibles d'être proposés aux agents dans le cadre du télétravail, répartis dans **les quatre départements bretons**, avec un descriptif des conditions d'accueil (locaux disponibles, condition d'accès aux locaux, équipements de bureaux, restauration sur place ou a proximité) de chacun des 30 sites identifiés.

Ces lieux permettraient aux agents d'exercer leurs missions au sein d'espaces de co-working équipés. Un référent a été identifié dans chacune des administrations.

La prochaine étape a vocation à rédiger **une convention pour encadrer et définir la mise en place du dispositif et de déployer**, à terme, un projet de réservation en ligne.



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique

Le recours aux tiers-lieux

Bonnes pratiques

L'Espace de Travail des Agents Publics

Premier espace de coworking dédié à l'ensemble des agents publics des trois versants de la fonction publique.

Paris, 9^e arrondissement,
200 m² qui comprennent :

- Un espace ouvert, accessible depuis la rue pour l'organisation de rendez-vous professionnels avec partenaires extérieurs
- Un espace de coworking avec des postes de travail
- Un espace dédié la conduite de réunions et séances de travail collectives
- Un espace de repos



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA FABRIQUE RH

etap

ESPACE DE TRAVAIL DES AGENTS PUBLICS



Le recours aux tiers-lieux

Mise en perspective

Une modalité à repenser dans une réflexion plus large (pas seulement comme alternative au domicile), en lien avec les plans de déplacements des administrations, et avec les usages des autres lieux de travail (lieux de séminaires etc.)



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique

3. Focus thématiques *L'évolution des pratiques managériales*



MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique

L'évolution des pratiques managériales

Bonnes pratiques

Une **offre dédiée** est proposée par le **Pôle d'accompagnement du management**, des organisations et de l'intelligence collective des ministères sociaux : formations, fiches d'appui managériales, conférences, lettre d'information etc.

Un ensemble de **fiches réflexes** sont disponibles sur l'intranet des ministères (Vivre le télétravail et gérer ses relations avec le manager et le reste de l'équipe, Prévenir les risques psychosociaux dans vos équipes...).



MINISTÈRES
SOCIAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'évolution des pratiques managériales

Bonnes pratiques

on

TELEBOX
Equipe interministérielle
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance –
Préfecture des Hauts-de-Seine

**Le podcast du
télétravail par et pour
les agents publics**



L'escape-game du télétravail en parole

La majorité des employeurs mettent en place **des dispositifs de sensibilisation et de formation tant pour les agents que pour les managers** (ex : module mentor créé par la PFRH Grand Est, cellules d'écoute dans la FPT)

(par ex. webinaire obligatoire pour tout nouvel encadrant, par ex. gestion des relations au sein des communautés de travail faisant coexister le travail en présentiel et le télétravail, formation digitale, ...).

< **Podcast et escape game créé par le Préfecture des Hauts-de-Seine**



L'évolution des pratiques managériales

Bonnes pratiques

Une expérimentation a été menée dans trois unités locales de la DGFIP dans différents départements portant sur les pratiques du management, la prévention des risques professionnels, et **l'animation d'espaces de discussion sur le télétravail et le travail hybride.**

- **1ère étape : « parler du travail hybride » ;**
- **2ème étape : identifier des situations de travail hybride posant problème et méritant d'être analysées avant d'en comprendre les tenants et les aboutissants ;**
- **3ème étape : coconstruire un plan d'actions,** en mentionnant des actions à la main des managers, et des actions pouvant être proposées aux niveaux hiérarchiques supérieurs ;
- **4ème étape : partager le fruit des expérimentations** menées sur les différents terrains en comités de pilotage paritaires locaux,
puis en comité de pilotage national.

